

Diekirch, le 1 décembre 2022

Communiqué de presse

Suite à la décision de M. René Kanivé de démissionner pour le 31 décembre 2022 comme échevin et conseiller communal au sein du collège échevinal et au conseil communal de la Ville de Diekirch des changements s'imposent au sein de la fraction LSAP du conseil communal et du collège échevinal de la Ville de Diekirch.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 1 décembre 2022 la section LSAP-Diekirch a pris les décisions suivantes :

La fraction du LSAP au conseil communal de la Ville de Diekirch sera complétée par M. DELLA SCHIAVA Mario.

Le collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Diekirch sera complété par Mme SCHMOETTEN Pascale comme échevine.

Ainsi la composition future de la fraction du LSAP-Diekirch au sein du Conseil communal de la Ville de Diekirch sera :

Bourgmestre : THILL Claude

Echevin(e)s : DALEIDEN Claude
SCHMOETTEN Pascale

Conseillés : HERTZ Nico
KRACK René
LINK Frank
DELLA SCHIAVA Mario

Pour la Section LSAP-Diekirch



Claude Thill
Président



Frank Link
Secrétaire